

## Soutenir la Fondation Internationale « Les Enfants de l'Arc-en-Ciel »

Je parraine la Fondation Internationale « Les Enfants de l'Arc-en-Ciel » en versant mensuellement la somme de CHF :  20.-  50.-  100.-  ..... -

Dès le : .....

Le versement s'effectuera par :  transfert bancaire  BV

Merci de fournir les informations suivantes :

Madame  Monsieur Adresse : .....

Nom : .....

Prénom : ..... NP : .....

Email 1 : ..... Ville : .....

Email 2 : ..... Tél : .....

Remarque : .....



Merci de nous retourner ce formulaire à [info@childrenworld.ch](mailto:info@childrenworld.ch) ou par courrier à l'adresse suivante :

Fondation Internationale Les Enfants de l'Arc-en-Ciel  
Ch. de la Chiésaz 21  
CH-1024 Ecublens

Les parrainages par virement bancaire s'effectuent, à choix, aux coordonnées suivantes:

BCV, case postale 300, CH-1001 Lausanne

Compte : E 5381.04.07

IBAN : CH75 0076 7000 E538 1040 7

Swift (BIC) : BCVLCH2LXXX

UBS, Place St-François, CH-1003 Lausanne

Compte : 243-361404.01M

IBAN : CH58 0024 3243 3614 0401 M

Swift (BIC) : UBSWCHZH80A

Une attestation du total annuel des montants versés vous parviendra en début de chaque année. Ces montants sont déductibles des impôts selon les législations cantonales.

Vous pouvez décider d'arrêter ou de suspendre votre parrainage à tout moment en nous prévenant au préalable.